

Sevdalis Basilis 9, rue IKARIAS 146 71 Nea Erythrea, TEL: 30210-8132178, e-mail:
sebdalis@otenet.gr mob.tel: 6944 426180 www.sevdalis.net

Athènes, 16.06.2011

CITOYENS INDIGNÉS _ LA DÉMOCRATIE DIRECTE D' AUJOURD'HUI

Pendant plusieurs jours, j' ai été présent aux manifestations qui ont eu lieu à la Place de "Syntagma", Athènes ,Grèce ; du mauvais coté (de ceux qui faisaient des gestes aux membres du gouvernement) et du bon coté (ceux qui discutaient tranquillement en petits groups).

Avec ce document je tiens à mettre en discussion les points clés d'une proposition qui pourrait être mise en œuvre directement dans le cadre juridique national et international existant .

Point de départ de cette proposition est que la Démocratie Directe D' Aujourd'hui est une condition nécessaire et suffisante pour la création d'une société d'abondance. Une douce transition vers la démocratie directe n'est possible que si, en premier lieu, on démolit les structures du système politique existant, et d'autre part, on évite la faillite du pays.

La Démocratie Directe d'aujourd'hui implique la création de nouvelles structures pour la participation des citoyens dans les décisions, en s'appuyant sur un système performant du passé en utilisant des possibilités technologiques d'aujourd'hui.

C'est dans ce but que, les "Indignés" transmettent directement le dialogue de la société citoyenne, au-delà de la Place de la Constitution, aux places des grandes Municipalités , où ils interagissent quotidiennement avec les citoyens sur les perspectives et les solutions des problèmes du pays. Peu à peu, les Cellules de la Démocratie Directe, s' évoluent.

Les citoyens indignés posent un objectif immédiat et un objectif à moyen terme:

L'objectif immédiat est d'exercer une pression insoutenable sur le système politique à retourner dans le pays des fonds qui ont été transférés aux banques étrangères, afin de payer la dette avec une partie de cet argent, et utiliser le reste pour financer le développement du pays.

L' objectif à moyen terme est de créer des structures et des institutions pour le fonctionnement de la Démocratie Directe - la révision constitutionnelle. L'idée principale est, d'une part, que les citoyens participent à la vie commune, comme une Cellule de la Démocratie Directe, et d'autre part, que les dirigeants résultent, en partie par tirage au sort et en partie par vote.

Certains éléments d'une première proposition, ouverte au débat, sont:

1. Dans chaque Municipalité, les intéressés à devenir députés devront soumettre électroniquement leurs candidature, et à la suite d'un événement public, seront établis par tirage au sort. Les députés de toutes les municipalités constituent un organisme public qui réclamera le vote des citoyens. Les Députés ne jouissent

pas de priviléges, au-delà d'un salaire décent. Leurs revenus seront affichés sur l'Internet, ainsi que chaque augmentation sera confisqué par l'État si elle n'est pas suffisamment documentée.

2. L' Organisme des candidats parlementaires choisit le candidat premier Ministre à la tête du scrutin, dont le mandat sera de quatre ans.
3. Les ministres sont extra-parlementaires. Leurs revenus sont contrôlés à vie et sont confisqués au profit du Trésor Public, si ils ne sont pas documentés. La même chose s'applique aussi au Premier Ministre.
4. Les Cellules de la Démocratie Directe peuvent initier des projets de loi, demander un référendum, et attribuer responsabilités aux dirigeants, qui seront considérés devant le Parlement et la Chambre de Justice.
5. Société, État, ville, droits civils, sont des valeurs que chaque citoyen doit respecter et servir. Toute personne qui nuit à l'intérêt public doit être sévèrement punie.

Citoyens, amis, "Indignés", il s'agit d'une brève proposition pour construire peu à peu la Démocratie Directe d' Aujourd'hui.

Le citoyen indigné, Basilis Sevdalis (www.sevdalis.net)